



HAL
open science

Un grand domaine aristocratique de la cité des Viromanduels : la villa de la Mare aux Canards à Noyon (Oise)

Marjolaine de Muylder, Guillaume Aubazac, Frédéric Broes, Stéphane Dubois,
Bastien Dubuis, Caroline Font, Alexia Morel

► To cite this version:

Marjolaine de Muylder, Guillaume Aubazac, Frédéric Broes, Stéphane Dubois, Bastien Dubuis, et al.. Un grand domaine aristocratique de la cité des Viromanduels : la villa de la Mare aux Canards à Noyon (Oise). *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2015, 72 (2), pp.281-299. 10.4000/gallia.888 . hal-01919158

HAL Id: hal-01919158

<https://hal.science/hal-01919158>

Submitted on 14 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Un grand domaine aristocratique de la cité des Viromanduoens : la villa de la Mare aux Canards à Noyon (Oise)

Marjolaine DE MUYLDER*, Guillaume AUBAZAC**, Frédéric BROES***, Stéphane DUBOIS****, Bastien DUBUIS*****, Caroline FONT***** et Alexia MOREL*****

Mots-clés. Grande villa, pavillons, plan, statut, fonction, économie.

Résumé. Située sur la commune de Noyon (Oise), la villa de la Mare aux Canards est implantée à moins d'un kilomètre au sud-ouest de la voie reliant Amiens/Samarobriva à Soissons/Augusta Suessionum, et de l'agglomération secondaire antique viromanduoenne de Noviomagus qu'elle traverse. D'une superficie connue de 12 ha, l'établissement adopte un plan de villa à « pavillons multiples alignés ». Une problématique majeure porte sur le statut de cette villa qui se distingue tant par sa taille que par son organisation générale. La fouille de la pars rustica a révélé une architecture et un mobilier particulièrement riches, qui confèrent à l'établissement un caractère aristocratique. Sa fonction ne semble pas être celle d'une entreprise agricole traditionnelle mais se rapproche peut-être du monde du commerce et des échanges.

Keywords. Large villa estate, pavilions, plan, status, function, economy.

Abstract. Situated in the town of Noyon (Oise), the Mare aux Canards villa is located less than one kilometer southwest of the road linking Amiens/Samarobriva to Soissons/Augusta Suessionum and the antique Viromanduan secondary urban area, Noviomagus, this road crosses. This estate has a 12-hectare area and follows a "multiple lined pavilions" villa scheme. The main question is about the status of this villa, which stands out by its size and its general structure. The pars rustica excavation yielded a very rich architecture and furniture that gives an aristocratic feature to the building. Its function doesn't seem to be devoted to traditional farming, but could be closer to business and commercial trade.

Translation: Cécile TUARZE

L'existence d'une villa au lieu-dit la Mare aux Canards à Noyon était supposée depuis 1914 en raison de la découverte de vestiges gallo-romains lors de la construction du canal du Nord (Terrade, 1914). La fouille, réalisée par l'Inrap en 2011 et 2012 (direction M. de Muyllder), était due au projet de construction d'un second canal, à grand gabarit (canal Seine-Nord Europe). Le haut intérêt du site a motivé la rédaction de ce présent article préliminaire.

La fouille, d'une superficie de 6 ha, concerne exclusivement la pars rustica de l'établissement (fig. 1). L'imposante pars urbana, connue par le biais de photographies aériennes¹ et par l'imagerie Bing Maps², n'a quant à elle pas été abordée,

car elle est située à l'extérieur de l'emprise des futurs travaux. La fouille est donc loin d'avoir été exhaustive mais les informations recueillies sont suffisantes pour permettre d'appréhender l'organisation et l'évolution de l'établissement.

La villa de la Mare aux Canards, d'une superficie connue de 12 ha (268 m × 413 m), se place au deuxième rang des plus grandes villae du nord de la France, derrière celle de Limé, Pont d'Ancy/Les Terres Noires (Aisne), en territoire suession. Elle adopte un plan de villa à « pavillons multiples alignés » (Ferdrière *et al.*, 2010) de part et d'autre d'une vaste cour.

Fondée au cours des deux dernières décennies avant notre ère, son plan trouve son origine dans l'organisation des « grandes fermes gallo-romaines précoces » (Collart, 1996, p. 121). Les transformations ultérieures s'inscrivent dans la trame initiale, les bâtiments en dur (les « pavillons ») et les murs de clôture se superposant aux premières constructions

1. Réalisées en juillet 2011 par Adrien Normier (Des ailes pour la science).

2. Système de cartographie en ligne utilisant le moteur de recherche Internet Bing (<http://www.bing.com/maps>).

* Inrap CIF, 525 avenue de la Pomme-de-Pin, F-45590 Saint-Cyr-en-Val. Courriel : marjolaine.de-muylder@inrap.fr

** Inrap CIF, 525 avenue de la Pomme-de-Pin, F-45590 Saint-Cyr-en-Val. Courriel : guillaume.aubazac@inrap.fr

*** Inrap CSNE, 16 rue du Général-Leclerc, F-80400 Croix-Moligneaux. Courriel : frederic.broes@inrap.fr

**** UMR 7041 ArScAn, équipe GAMA, Paris-X ; Inrap GES, 9 rue E.-A.-Lavoisier, F-25000 Besançon. Courriel : stephane.dubois@inrap.fr

***** UMR 6298 ARTeHis, Dijon ; Inrap GEN, 38 rue des Dats, F-51520 Saint-Martin-sur-le-Pré. Courriel : bastien.dubuis@inrap.fr

***** Inrap Grand Sud-Ouest, 122 rue de la Bugellerie, Zone République 3, F-86000 Poitiers. Courriel : caroline.font@inrap.fr

***** Inrap CSNE, 16 rue du Général-Leclerc, F-80400 Croix-Moligneaux. Courriel : alexia.morel@inrap.fr



Fig. 1 – Vue aérienne de la villa de la Mare aux Canards : au premier plan la pars urbana et au second plan, la pars rustica en cours de décapage (cliché : A. Normier, Des ailes pour la science).

en matériaux périssables. Son abandon et la récupération des matériaux de construction semblent avoir lieu au Bas-Empire, au moment de la construction du *castrum* de Noyon.

La fouille de la *pars rustica* a dévoilé une architecture et un mobilier particulièrement riches, qui confèrent à l'établissement un caractère aristocratique. Quant à sa fonction, il apparaît qu'une interprétation unique et exclusive d'entreprise agricole (Ouzoulias, 2010, p. 190) ne saurait être retenue.

IMPLANTATION

CONTEXTES GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

La *villa* de la Mare aux Canards occupe le bas du versant du Maigremont, plongeant vers la Verse, affluent de l'Oise (fig. 2). La partie ouest du site est ainsi marquée par une pente importante qui diminue vers l'est. L'établissement est situé sur un luvisol développé sur des loëss quaternaires (LP). Ces loëss recouvrent des formations tertiaires thanétiennes (marnes de Sinceny, e2), ypresiennes (argiles et sables, e3) et lutétiennes (calcaire grossier et calcaire à nummulites, e4 et e5). Les affleurements tertiaires sont observables sur les points hauts du relief.

CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Localisé sur le territoire des Viromanduiens, l'établissement se trouve à la jonction des territoires des Rèmes, des Suessions, des Bellovaques et des Ambiens. Il est implanté à moins de 1 km au sud-ouest de la voie reliant Amiens-*Samarobriua* à Soissons-*Augusta Suessionum* et de l'agglomération secondaire de Noyon/*Noviomagus* qu'elle traverse (fig. 3).

Au Haut-Empire, Noyon se présente comme un « village-rue » d'une dizaine d'hectares. La découverte de nombreux blocs sculptés en remploi dans le rempart du III^e s. semble montrer la présence de bâtiments publics. Plusieurs structures, notamment un hypocauste, témoignent de l'existence de thermes. En périphérie, un atelier de potier ainsi que plusieurs nécropoles ont été identifiés (Ben Redjeb, 1992). Au Bas-Empire, Noyon est fortifiée par la construction d'une enceinte délimitant une superficie de 2,5 ha (Desachy, 1999, p. 171).

En dehors de la ville, quelques établissements ruraux sont repérés, dans l'environnement proche de la *villa*, par des découvertes de surface. Il s'agit de deux possibles *villae* au nord de Noyon, l'une au sommet de la butte dite de la Haute-Montagne et l'autre au lieu-dit la Tuilerie.

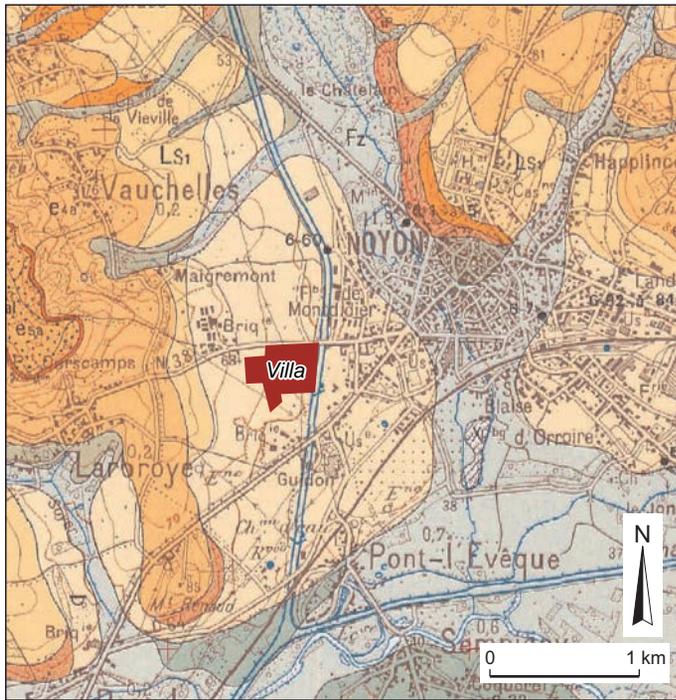


Fig. 2 – Contexte géologique du site (Source carte : BRGM, feuille de Montdidier à 1/50 000 ; DAO : M. de Muylder, Inrap).

ORGANISATION SPATIALE DE LA VILLA STRATIGRAPHIE ET CONSERVATION DU SITE

Il est utile d'évoquer ici la stratigraphie et la conservation du site, pour mieux comprendre certaines de ses particularités.

C'est au nord-est de la fouille, sur le replat naturel moins soumis que le versant aux processus de colluvionnement, que la pédo-séquence est la plus complète. Elle permet la visualisation de deux grands niveaux d'apparition de structures archéologiques et d'un horizon sombre intercalaire. En effet, en bas de la séquence, le substrat lœssique (B22t, horizon 5), dans lequel sont creusées les structures du premier état de la villa, est recouvert par un horizon sombre qui a livré du mobilier julio-claudien (horizon 4) et sur lequel sont installées les structures du deuxième état de la villa. Il est surmonté de deux couches de colluvions successives (horizons 3 et 2), piégées à cet endroit par la levée du canal du Nord, au-dessus desquelles se développe un horizon de terre végétale (horizon 1).

Au niveau de l'aile nord, l'horizon 4 occupe une surface d'environ 3 300 m² (fig. 4). Son épaisseur moyenne est de 0,30 m mais elle augmente considérablement au nord-est pour atteindre 0,60 m en moyenne. Dans la cour, cette couche est ponctuellement identifiée à l'emplacement du bâtiment situé à l'est. Elle s'étend sur plus de 1 400 m² et présente une épaisseur moyenne relativement constante, comprise entre 0,28 m et 0,35 m. Au sud, elle occupe une surface d'un peu moins de 8 800 m². Elle s'étend sur une bande d'environ 25 m depuis le front de l'aile de la villa puis s'élargit vers l'ouest. Son épaisseur, de 0,15 m à 0,30 m à l'est, augmente considérablement à l'ouest pour atteindre 0,60 m en moyenne.

Il s'agit en fait d'un horizon qui témoigne de plusieurs niveaux anciens de surface. Le premier est un labour, en contact

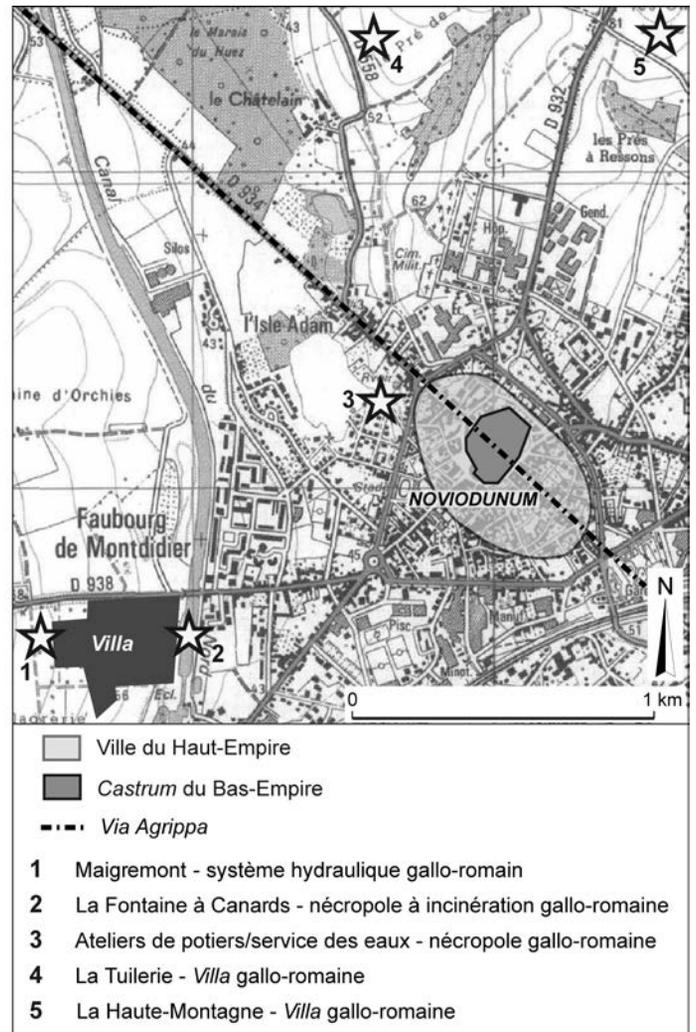


Fig. 3 – Contexte archéologique du site (carte IGN à 1/25 000 ; DAO : B. Dubuis, Inrap).

avec le sommet de la pédo-séquence en place, qui explique l'arasement général des structures du premier état de la villa ainsi que l'absence de sol d'occupation associé. Le deuxième est un fin niveau de colluvions qui vient colmater le labour et témoigne de la présence d'une surface de sol à nu au moment de sa formation. Le troisième est un niveau humifère qui a intégré des éléments anthropiques (artefacts et écofacts) et qui a subi une compression suite à l'installation des aménagements architecturaux associés au deuxième état de la villa. Le quatrième et dernier niveau est celui de surface, lié à la destruction des structures. Le phénomène rencontré ici serait donc différent de celui observé par ailleurs dans des contextes urbains où une phase de « nettoyage » a précédé le remblayage des surfaces à reconstruire (Binet dir., 2011, p. 26).

La conservation des vestiges du deuxième état de la villa diffère selon les endroits : en raison de la topographie et de la nature des travaux agricoles postérieurs à l'abandon du site, les couches d'occupation sont plus ou moins préservées. La partie nord-est est encore une fois la mieux conservée. Au contraire, la partie nord-ouest est très érodée. La cour ainsi que la partie sud sont très moyennement conservées. Enfin, il est important de noter que, quel que soit l'endroit, les maçonneries ont été presque entièrement récupérées.

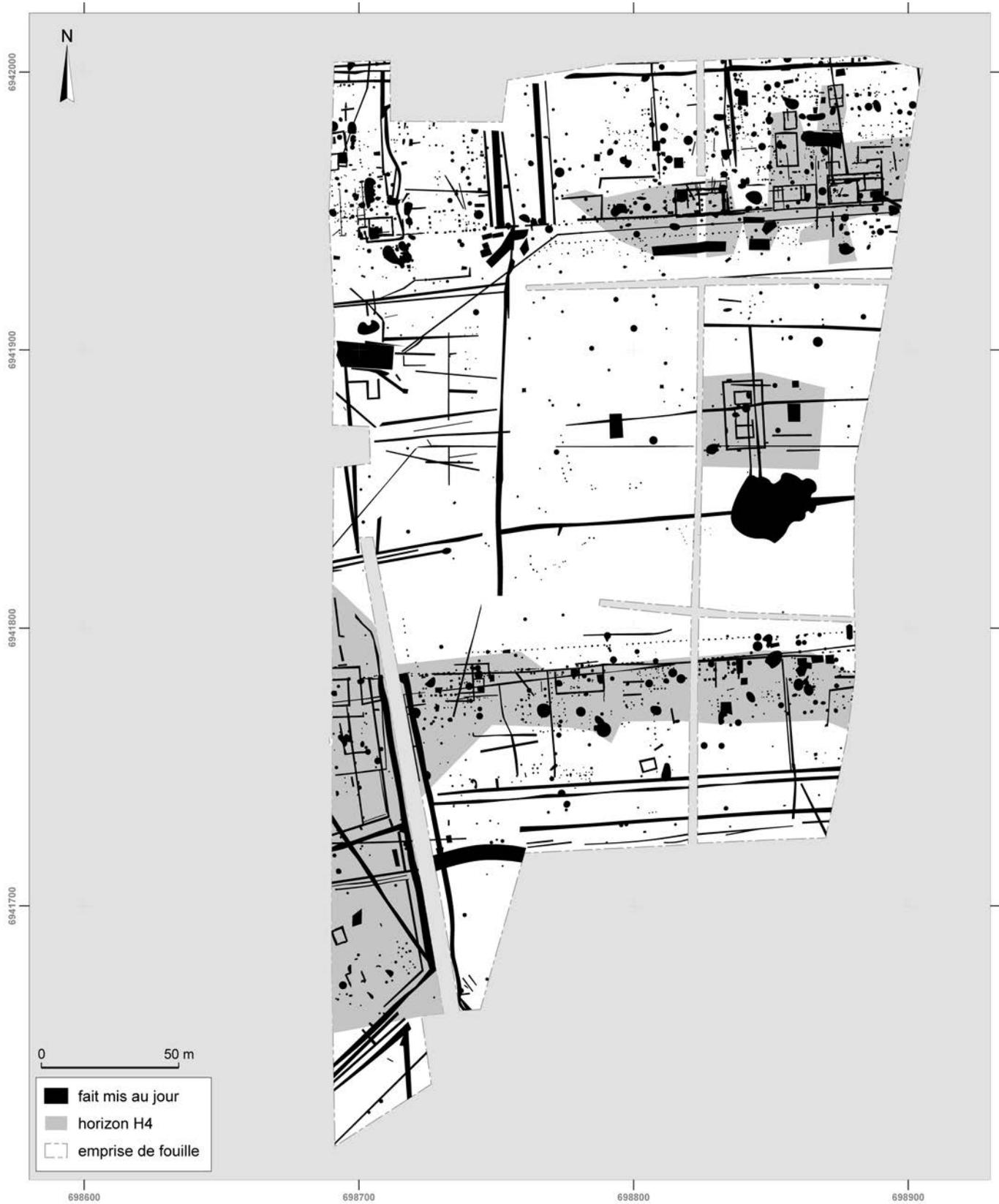


Fig. 4 – Plan général du site figurant l'emplacement de l'horizon 4 (DAO : C. Font, Inrap).

CHRONOLOGIE ET ÉVOLUTION DU SITE

PREMIER ÉTAT

Organisation générale

Sur la base des observations stratigraphiques, confrontées au mobilier datant, la *villa* de Noyon apparaît nettement comme une création *ex nihilo* des deux dernières décennies avant J.-C.

Dans son premier état, le plan s'inspire de l'organisation des « grandes fermes gallo-romaines précoces » (Collart, 1996, p. 121) (fig. 5). Il se caractérise par deux alignements de bâtiments sur poteaux de tradition architecturale laténienne (plan à pans coupés) suivant l'axe défini par les deux galeries bordant la grande cour centrale rectangulaire au nord et au sud. Implantés en relatif vis-à-vis de part et d'autre de cette cour, ces bâtiments se répartissent à intervalles réguliers et intègrent chacun une parcelle en lanière. D'autres bâtiments, dont le plan n'est pas standardisé, sont implantés en arrière de ces parcelles. L'ensemble s'inscrit dans de très vastes enclos fossoyés périphériques, éloignés d'une quarantaine de mètres des lignes de bâtiments.

L'arasement volontaire de ce premier état semble intervenir dans les années 60 apr. J.-C.

Vestiges architecturaux

Parmi les éléments structurant l'architecture de la *villa*, il semblerait que les grands fossés d'enclos et les deux galeries qui bordent la cour aient été installés en premier, simultanément. Ils définissent des espaces latéraux d'une cinquantaine de mètres de largeur et un espace central de 145 m de largeur. Les espaces latéraux sont ensuite divisés en parcelles. Au nord, cette division s'effectue au moyen de fossés. Il s'agit, à l'ouest, des fossés bordiers constitutifs d'une voie et, à l'est, de fossés, peu larges (0,40 m en moyenne) et peu profonds (0,15 m en moyenne), qui ne se prolongent pas jusqu'à la galerie mais s'interrompent une quinzaine de mètres au nord de cette dernière. Au sud, la division parcellaire est moins lisible et semble être effectuée au moyen de palissades. Au nord, là où ils sont le plus lisibles, cinq espaces se dessinent : un à l'ouest de la voie et quatre à l'est (d'une surface respective de 1 900 m², 1 300 m², 1 900 m² et 1 500 m²).

Les cinq bâtiments à pans coupés identifiés en fouille (deux au nord, B9 et B11, et trois au sud, B23, B24 et B25) sont vraisemblablement édifiés en même temps que les deux galeries (un de leurs murs gouttereaux s'inscrit dans la continuité des parois internes des galeries, induisant une implantation concomitante, participant du même projet architectural). *A priori*, chacun d'entre eux est implanté au sein d'une parcelle où ils sont souvent associés à des bâtiments interprétés comme agricoles (greniers, bâtiments liés à la stabulation). L'étude du contenu d'un dépotoir primaire ainsi que celle d'un four associé au bâtiment B9 oriente notre interprétation vers un bâtiment d'habitation. Néanmoins, en l'absence d'indice concordant, cette interprétation ne saurait être étendue aux autres bâtiments à pans coupés sur la seule base de la ressemblance typologique. Exception faite de quelques zones lacunaires (absence de bâtiment ou défaut de conservation ?), leur répartition s'effectue selon un maillage régulier. Tous construits sur le même modèle

(plan rectangulaire à pans coupés orienté est-ouest), ils sont constitués de 14 ou 16 poteaux principaux (3 pour les murs pignons et entre 4 et 5 pour les murs gouttereaux) et leur surface avoisine 80 m². Plusieurs états sont observés, témoignant de réfections plus que de reconstructions.

Parmi les bâtiments associés, deux sont particulièrement remarquables. Situé à moins de 23 m à l'ouest du bâtiment B11, le bâtiment allongé B12 (23,85 m × 9,05 m), monté sur sablières basses et poteaux porteurs, est implanté à la perpendiculaire de la galerie (orientation nord-sud) mais légèrement en retrait de celle-ci (environ 1 m). Ses divisions internes laissent apparaître deux grandes pièces, une de 97 m² au nord et une de 38 m² au sud, reliées par une ouverture axiale. La pièce nord est dévolue à la stabulation (attestée par le plan de répartition de la teneur en phosphates). Ces pièces sont longées à l'est par un espace de circulation intérieur (couloir ?).

Un bâtiment semblable, B15, quoique beaucoup plus petit (62,50 m² contre 215 m²), est implanté à moins de 20 m au nord-est du bâtiment B9. Orienté nord-sud, il est divisé, dans le sens de la longueur, en trois pièces de 25 m², 27,50 m² et 10 m². Une fonction de stabulation est également envisageable mais aucune analyse de la teneur en phosphates n'a été effectuée ici. Les autres constructions identifiées en arrière de parcelles consistent essentiellement en de petites unités (entre 3 m² et 16 m²) sur quatre ou six poteaux porteurs, s'apparentant à des greniers.

La répartition en parcelles dotées d'un bâtiment principal en façade, d'un bâtiment en arrière, et d'au moins un puits, donne l'impression d'un découpage de l'espace en unités fonctionnelles indépendantes. Cette première formalisation des espaces aura une influence certaine sur l'organisation générale et les plans des différents bâtiments qui seront édifiés par la suite.

DEUXIÈME ÉTAT ET RÉAMÉNAGEMENTS POSTÉRIEURS

Organisation générale

Comme évoqué précédemment, une phase de destruction et de labour marque la transition avec le deuxième état de la *villa*, daté des années 70 à 125 apr. J.-C. (les principales phases de réaménagements postérieurs s'étalant jusqu'à la fin du III^e s.). La surface occupée à l'époque précédente conserve plus ou moins la même distribution (fig. 6). Les bâtiments de façade sont toujours alignés de la même façon mais sont désormais irrégulièrement répartis. Bordés par un mur, contre lequel s'appuie peut-être un portique, ils sont tournés vers l'espace latéral. À l'arrière des deux lignes de construction, on observe la présence de bâtiments de plan simple. Un seul édifice occupe la cour, côté est. Son plan ainsi que sa position particulière induisent qu'il s'agit d'un *fanum*. À l'ouest, la *pars urbana*, repérée sur photographies aériennes, s'organise autour d'une cour quadrangulaire à péristyle, avec peut-être un bâtiment d'entrée, une palestine et un bassin au sud-ouest, ainsi qu'une zone thermale au nord-ouest, alimentée en eau depuis un aqueduc situé à l'ouest³.

3. Découvert en 2008 par le service archéologique de la ville de Noyon, et dont le système d'adduction se dirige clairement vers la partie résidentielle (Desforges dir., 2008).

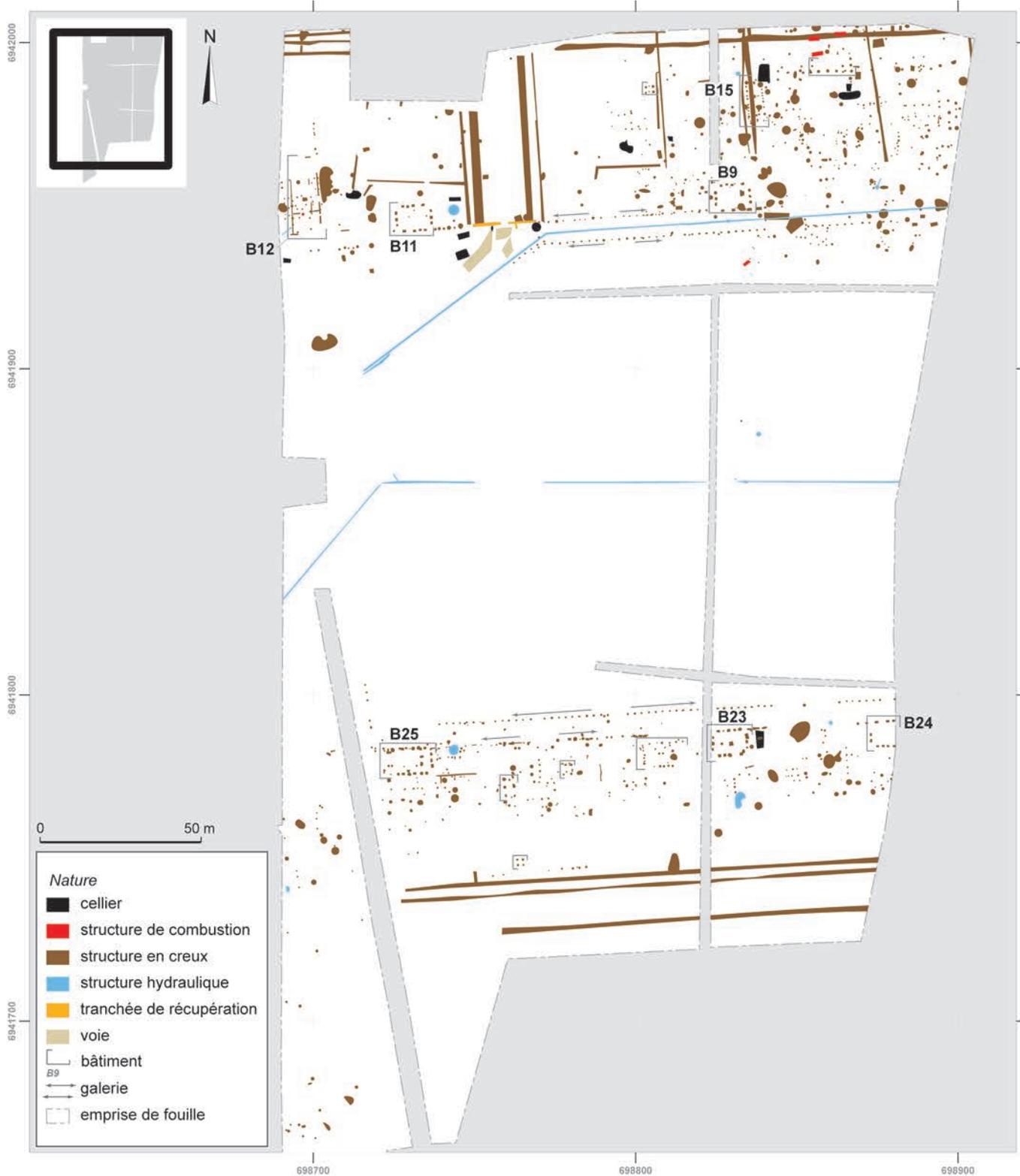


Fig. 5 – Plan du premier état du site (DAO : C. Font, Inrap).

Vestiges architecturaux

Les limites du domaine, autrefois marquées par de grands enclos périphériques désormais comblés, sont inconnues.

L'aile nord

Des subdivisions latérales antérieures ne subsiste que la voie d'accès qui scinde l'aile nord en deux espaces.

L'espace à l'ouest de la voie

À l'ouest se trouvent trois bâtiments. L'un d'entre eux, B5, implanté contre le mur de façade, dispose d'une pièce sur hypocauste et d'un bassin latéral étanche. Une grande canalisation enterrée permet l'écoulement des eaux depuis le cœur du bâtiment jusqu'à la bordure nord de la villa. Ces différents équipements plaident en faveur d'un petit bâtiment thermal. À quelques mètres au nord, un bâtiment partiellement fouillé parce que situé à la

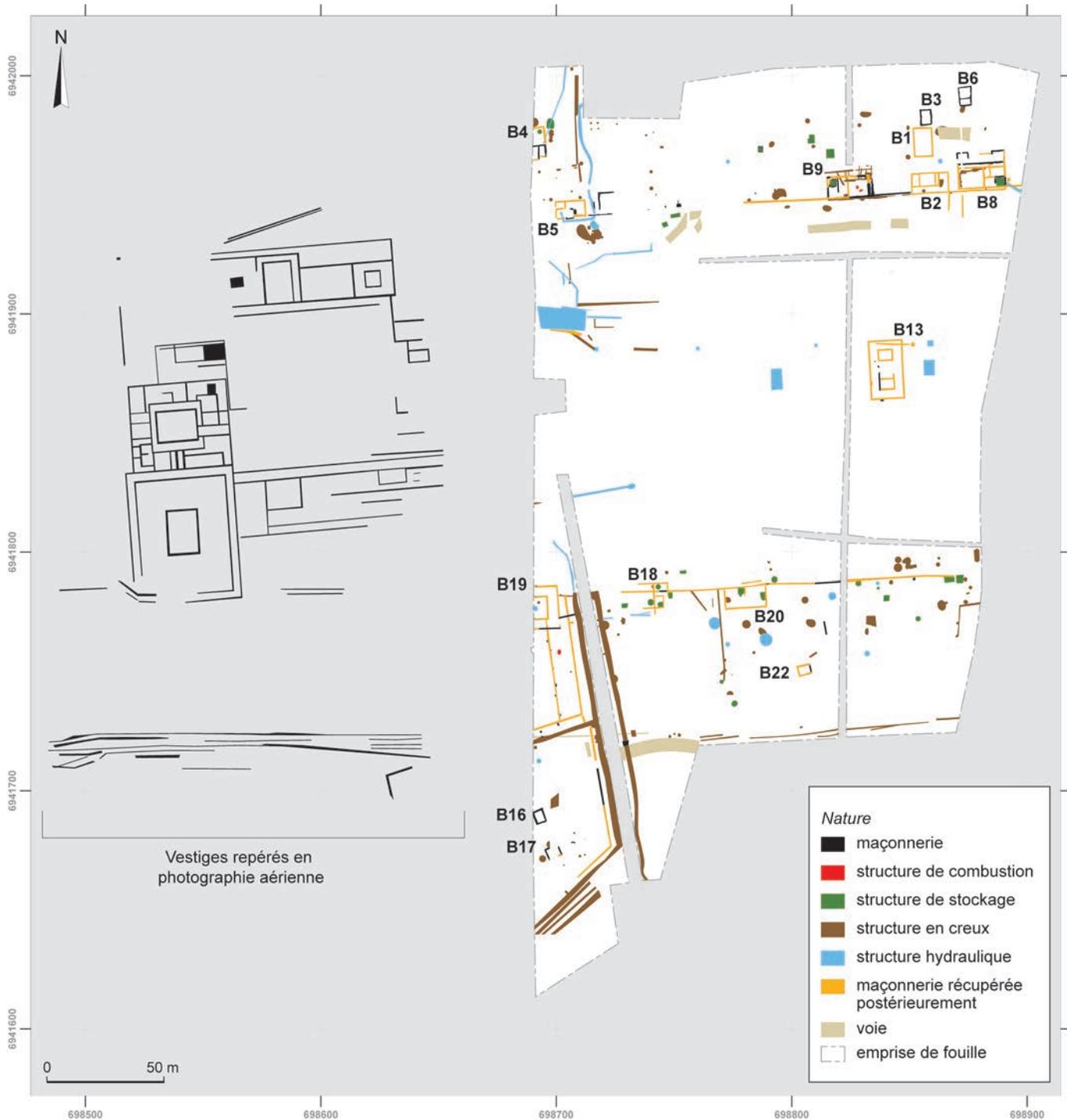


Fig. 6 – Plan du deuxième état du site (d'après le cliché de A. Normier, *Des ailes pour la science* ; topographie et photo-redressement : A. Bolo, Inrap ; DAO : C. Font, Inrap).

limite de l'emprise de fouille, B4, dispose d'une grande cave soigneusement maçonnée d'un peu moins de 10 m², équipée dans un second temps d'un sol construit recouvrant un système de drainage.

L'espace à l'est de la voie

À l'est, une première ébauche de formalisation de la façade sur cour est identifiée (fig. 7a). D'une longueur de 35 m, il s'agit d'une paroi en matériaux périssables reposant sur un solin de gros blocs de grès non équarris, grossièrement circulaires et plats sur les deux faces. Cette paroi est édifiée en même temps que

deux bâtiments rectangulaires orientés est-ouest, B8 et B9 (la paroi sud de B9 correspond au mur de façade), de construction similaire. Ces deux bâtiments, distants de 38 m, ont la même superficie (80 m²) et les mêmes dimensions (10 m × 8 m). B9, à l'ouest, se superpose au bâtiment sur poteaux de la période précédente. À l'intérieur, la présence de trois fours qui ont fonctionné simultanément ainsi que l'importante rubéfaction des sols laissent supposer une spécialisation du bâtiment. Les caractéristiques des fours ne correspondent pas à celles des fours céramiques, métallurgiques ou de verrier attestés dans le monde antique. En outre, le bâtiment n'a livré aucun indice d'activité artisanale. Une autre

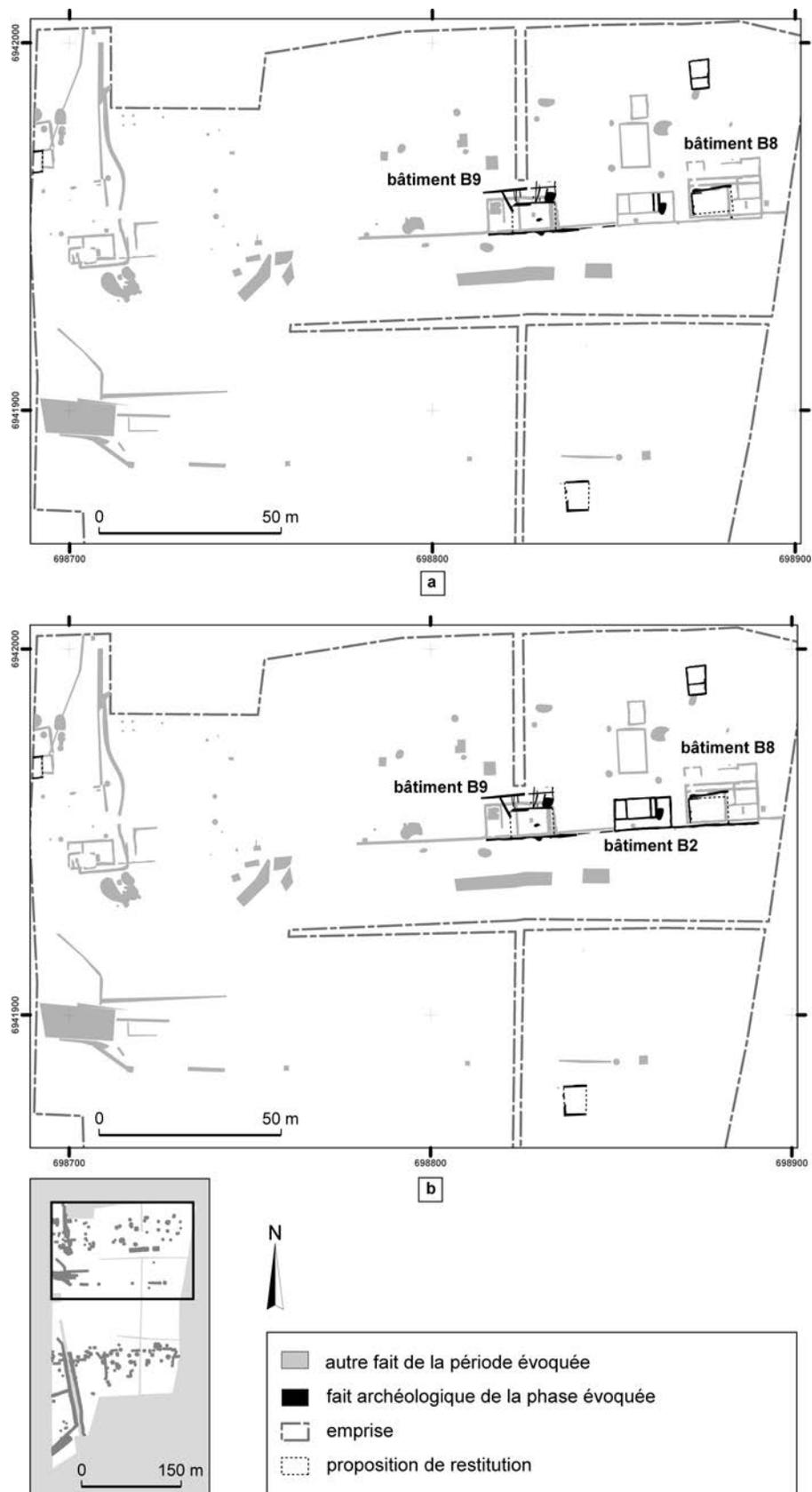


Fig. 7 – Les bâtiments de l'aile nord et de la cour : a, état 2, phase 1 ; b, état 2, phase 2 (DAO : C. Font, Inrap).

hypothèse consisterait à les associer au traitement des céréales (séchage, grillage, etc.). Toutefois, ces types de structures présentent elles aussi des architectures très différentes.

Un nouveau bâtiment, B2, est ensuite construit entre B8 et B9, son mur sud prolongeant la façade sur cour (fig. 7b). Il s'agit d'un bâtiment de plan rectangulaire (16 m × 9 m), orienté est-ouest, compartimenté en deux pièces de 13,50 m² et 27 m² respectivement, et doté d'une galerie (?) au sud. Une probable cage d'escalier à l'est de la plus grande des deux pièces permet de restituer un étage. Le plan de ce bâtiment ainsi que la présence d'un sol construit dans la plus grande des deux pièces évoquent plutôt une fonction résidentielle. Néanmoins, les arguments en ce sens ne sont pas décisifs. Le mur de façade de la cour est une nouvelle fois prolongé à l'est sur 23,70 m de longueur. À son extrémité, il présente un retour vers le nord (ébauche de la reconstruction postérieure du bâtiment B8 ?).

La façade nord subit finalement une reconstruction totale impliquant le démantèlement de la façade précédente ainsi que celui des bâtiments B8 et B9 (fig. 8). Le bâtiment central B2 est conservé en l'état et son mur sud devient, de fait, saillant sur la cour. Au bâtiment B9 à l'ouest succède un bâtiment maçonné. Sa paroi sud est constituée par le nouveau mur de façade de l'aile nord, ce qui induit une reconstruction simultanée. Ce bâtiment se superpose en partie au précédent, mais est considérablement agrandi au nord et surtout à l'ouest, si bien que sa surface double. Originellement divisée dans le sens de la longueur en deux espaces de surface à peu près égale (environ 80 m² chacune), la pièce ouest est ensuite subdivisée, dans le sens de la longueur, en deux pièces de surface à peu près égale. La pièce centrale semble ensuite être elle-même partitionnée en deux par une cloison, dans le sens de la longueur. Quant à la fonction de ce nouveau bâtiment, elle reste difficile à interpréter. Sa pièce orientale accueille un nouveau four, deux fois plus grand que les précédents (2 m de diamètre). Sa proximité morphologique avec le four du site de l'Issart à Naucelle en Aveyron le rapproche d'un four à pain (Vial, 2013, p. 223). Malheureusement, l'état d'arasement de la structure n'a pas permis de réaliser de prélèvement. Cette interprétation appuierait l'hypothèse d'une spécialisation du bâtiment B9 dans le traitement ou la transformation des céréales durant la deuxième période d'occupation de la villa.

Au bâtiment B8 à l'est succède également une construction maçonnée, qui dans ce nouvel état, est considérablement agrandie (20 m × 16 m). Son plan correspond alors au type des « bâtiments standardisés » que l'on retrouve dans les grandes villae « à pavillons multiples alignés » (Ferdrière *et al.*, 2010). Son mur sud prolonge le nouveau mur de clôture de l'aile nord. La pièce ouest se superpose au bâtiment antérieur, tandis que la partie restante à l'est, de surface identique, est divisée en trois pièces. Au nord, les deux pièces en enfilade pourraient correspondre à une antichambre et à un *cubiculum* ; au sud, il pourrait s'agir d'un cellier par lequel on accéderait à une grande cave. Un long couloir borde la pièce ouest et les deux pièces en enfilade au nord. Il permet d'accéder à une probable cage d'escalier qui prouverait la présence d'un étage. Au nord de ce couloir, deux pavillons d'angle sont reliés entre eux par une galerie de façade. Les indices de richesse (enduits peints, colonnes) livrés par le comblement de la cave évoquent une

fonction résidentielle – peut-être celle du *villicus* (métayer ou intendant de la villa).

Sur cette même partie de l'aile nord, trois autres bâtiments sont disposés en arrière de parcelle. Deux d'entre eux, de 100 m² (B1) et 30 m² (B3), disposés au nord de B2 et alignés sur leurs murs est, présentent un plan rectangulaire simple⁴ orienté nord-sud. L'absence de sol d'occupation intérieur rend difficile la détermination de leur fonction. Le résultat négatif de la teneur en phosphates de leurs espaces intérieurs ainsi que le contenu d'un dépotoir primaire associé invitent à y voir des bâtiments techniques destinés au stockage de denrées. Quant au troisième bâtiment, B6, à quelques mètres au nord-est, il s'agit d'un module rectangulaire, de 9 m de longueur et 5 m de largeur (soit 45 m²), orienté nord-sud. Il est divisé dans le sens de la longueur par une cloison, en deux pièces de surface à peu près égale. Son type de construction, qui s'appuie sur des sablières basses calées au moyen de gros blocs de grès et de calcaire, est tout à fait original sur le site. La fonction de ce bâtiment pourrait être résidentielle. En effet, la présence de sols construits à l'intérieur des deux pièces ainsi que la découverte de fragments d'enduits peints dans le comblement de la sablière centrale, provenant vraisemblablement de la paroi, militent en faveur de cette interprétation.

L'aile sud

L'aile sud est également scindée en deux espaces par une voie d'orientation nord-ouest/sud-est, délimitée de chaque côté par un fossé.

Un espace cultuel ?

L'espace le plus proche de la zone résidentielle, à l'ouest, voit la mise en place d'un secteur clos interprété comme étant cultuel. Côté nord, un bâtiment (B19) partiellement dégagé en raison de la limite de l'emprise de fouille, présente un plan évoquant celui d'un *fanum* classique (fig. 6). Si la paroi nord de la *cella* apparaît parfaitement alignée avec le mur de façade de l'aile sud, ce n'est pas le cas de la galerie qui dépasse de plusieurs mètres sur la cour. Très arasé et intégralement détruit par des tranchées de récupération, ce bâtiment ne conserve pas de trace d'activité cultuelle, notamment pas de mobilier. Il faut mettre en rapport la fondation de ce bâtiment avec celle d'un enclos au sud. Ce dernier est scindé en deux espaces distincts par un fossé oblique. L'espace situé au nord est vide de construction (espace de circulation ou de rassemblement ?). L'espace situé au sud, quant à lui, est pourvu de plusieurs petits bâtiments de taille et d'orientation similaire, évoquant de petits monuments cultuels. Deux ont été documentés par la fouille (B16 et B17), deux autres révélés par une prospection électrique à l'ouest. Autour des bâtiments, la fouille a mis en évidence une concentration notable de monnaies, ainsi que des dépôts en pleine terre ou dans des céramiques.

Les monnaies, au nombre de 234 (soit près de la moitié de la série monétaire de la villa), sont très concentrées au nord-est du bâtiment B16. Cette concentration a ceci de particulier qu'elle est dense dans les vingt premiers centimètres de l'horizon 4, puis

4. Type B1 ou C1 (Ferdrière *et al.*, 2010, p. 393).

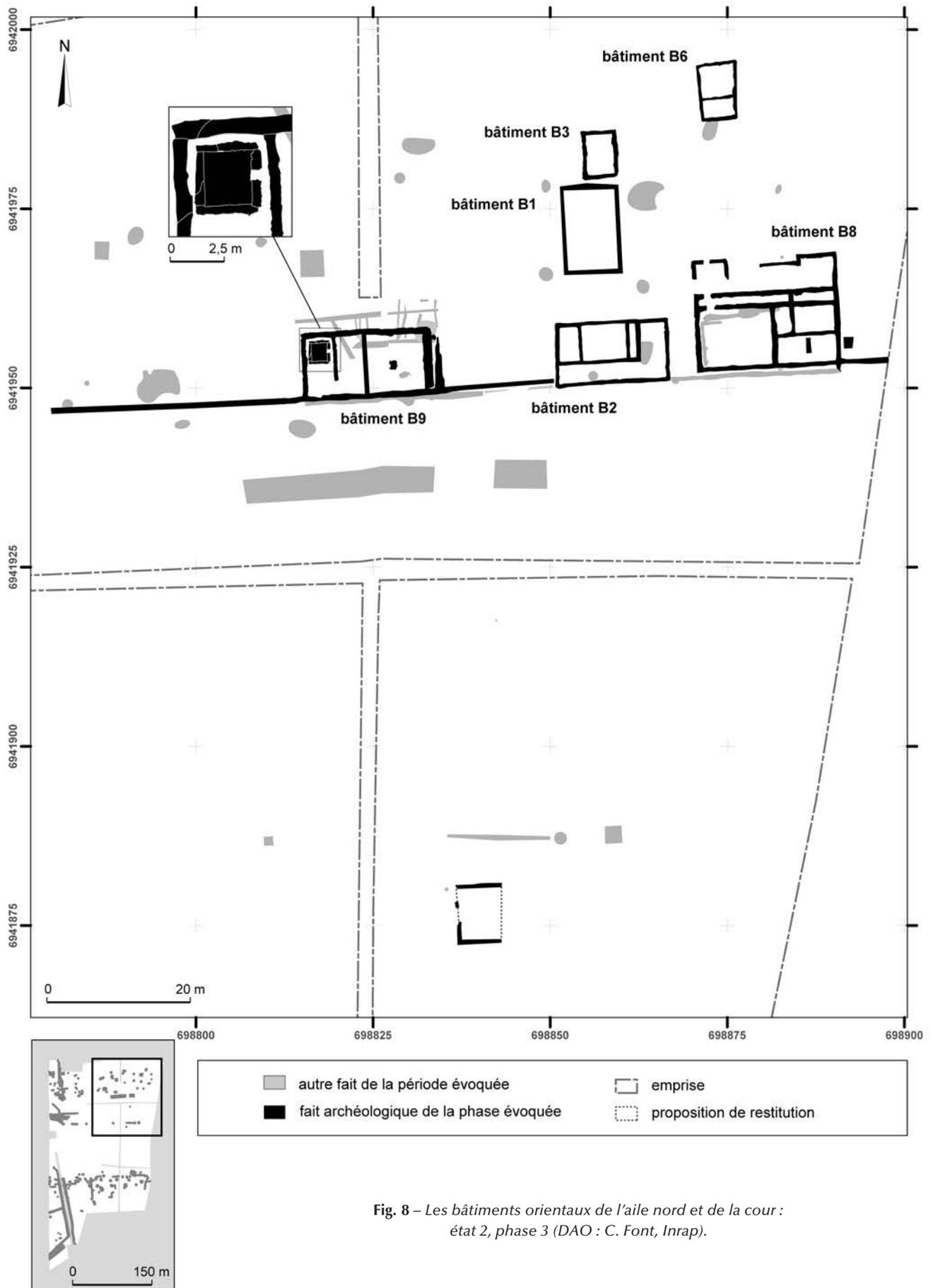


Fig. 8 – Les bâtiments orientaux de l'aile nord et de la cour : état 2, phase 3 (DAO : C. Font, Inrap).

va en s'estompant jusqu'à 0,40 m. La position stratigraphique des monnaies, son phasage synchrone avec celui des aménagements conservés (bâtiments, dépôts) nous empêchent d'y voir un simple dépôt monétaire dispersé par un labour (comme pourrait le faire penser l'insertion des monnaies dans l'horizon 4). La découverte de nombreuses monnaies placées sur la tranche évoque un mode de dépôt particulier, non pas *a jactatio*, mais par plantation dans le sol. Cette pratique, quoique d'apparence peu courante, est attestée dans le sanctuaire de Paule en Côtes-d'Armor. Là, la découverte de 53 monnaies déposées sur le *fanum* et alentour, « plantées presque verticalement [...] à une profondeur variable », est expliquée de la même manière : « Tout montre qu'elles ont été enfouies dans des incisions pratiquées de manière épisodique », en particulier « celles enfouies entre le principat d'Auguste et le règne de Néron » (Menez, 2008). À Noyon, l'examen de la série monétaire issue de l'enclos, réalisé par J.-M. Doyen, met en évidence une écrasante domination des émissions datées entre le milieu du 1^{er} s. av. J.-C. et le début du 1^{er} s. Le nombre de monnaies, notamment gauloises, antérieures au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C., est surprenant étant donné l'insertion stratigraphique de cette phase, contemporaine du deuxième état de la *villa* et donc postérieure aux années 60. Les émissions du 1^{er} s. apr. J.-C. sont peu nombreuses mais bien réparties dans le siècle ; au-delà, la déposition de monnaies semble s'interrompre. En résumé, la principale phase de déposition ne paraît pas excéder un demi-siècle. On note l'absence totale de monnaies « sacrifiées », habituellement rencontrées en contexte de sanctuaire, mais l'enfouissement délibéré de ces monnaies a sans doute garanti leur soustraction à la circulation.

Dans un second temps, les dépositions semblent s'interrompre (ou ne sont pas conservées) et l'enclos fait l'objet d'une refondation. Les fossés sont remplacés par des murs dont il ne reste que quelques tronçons de fondations (en blocs de grès), le reste faisant l'objet de récupérations. Si l'organisation générale de l'enclos est maintenue, il faut noter la partition de l'espace nord par un mur doté de contreforts, paraissant délimiter une terrasse artificielle à l'ouest, aménagée par l'apport d'un grand remblai comprenant des matériaux de construction. Ces aménagements renforcent l'idée d'un espace de rassemblement ou de circulation de ce côté. Au sud, un trottoir est aménagé le long du mur d'enclos, côté interne ; il semble y avoir alors une ouverture de l'espace vers l'est, face à un chemin creux longeant l'aile sud.

L'espace à l'est de la voie

À l'est de la voie sont implantés au moins deux bâtiments dotés de caves ou de celliers (fig. 6). Le bâtiment le plus à l'ouest, B18, est très peu conservé. Il est implanté après destruction d'une portion du mur de façade. Suivant les hypothèses les plus probables, l'emprise de ce bâtiment doit être comprise entre 190 m² et 220 m². Il dispose sans doute d'un grand espace à l'ouest (dédié au stockage ?), et de pièces plus petites à l'est avec peut-être une cage d'escalier qui attesterait l'existence d'un étage. Il faut noter la présence de cinq celliers excavés dans ou contre ce bâtiment. Plus à l'est, le bâtiment B20 est également très peu conservé, mais l'état des tranchées de récupération permet d'envisager un plan bipartite symétrique (de 17,95 m × 9,15 m), aligné sur le mur de façade, avec dans chaque pièce un grand cellier excavé doté d'un escalier d'accès. En l'état, ce bâtiment atteint une superficie de 164 m². Plus à l'est

encore, la présence de deux caves aux murs presque entièrement récupérés suggère l'existence de bâtiments non conservés.

La cour

Dans la cour, auparavant vide de construction, à l'exception des deux canalisations en calcaire qui la traversent dans le sens de la longueur (fig. 5), est construit un premier bâtiment (B13) de plan rectangulaire simple (7,20 m × 5,30 m soit 38 m²), orienté nord-sud (fig. 7 et 8). Ce bâtiment initial est ensuite augmenté, au nord et au sud, de deux pièces de dimensions identiques (5,30 m × 3,60 m soit 19 m²) ainsi que d'un mur de clôture (25 m × 14,70 m). Le plan général du bâtiment s'apparente alors à celui d'un temple constitué d'une *cella* tripartite et d'une galerie périphérique (fig. 6).

C'est également durant cette seconde période que se développe le réseau hydraulique nécessaire aux besoins d'alimentation et surtout d'évacuation des eaux du site. Au nord-ouest de la cour, un grand bassin redistribue les eaux vers un système de canalisations se développant vers l'est. Les modes de construction de ces canalisations sont variés : *tegulae*, blocs de grès et de calcaire, tuyaux en céramique, ou encore canalisation en bois assemblée au moyen d'emboîtures métalliques. L'axe longitudinal de la cour présente également un alignement de trois petits bassins carrés couverts, probablement reliés à l'origine par une canalisation non conservée qui desservait à l'est un plus grand bassin au fond recouvert de *tegulae*.

COMPARAISONS

Dans son premier état, la *villa* de Noyon s'apparente aux « grandes fermes gallo-romaines précoces » (Collart, 1996, p. 121). Elle se rapproche de la *villa* de Verneuil-en-Halatte, à 60 km de là. Elle possède toutefois un dispositif que n'a pas Verneuil : les deux grandes galeries créant une unité visuelle, derrière lesquelles se développent les bâtiments.

Dans son deuxième état, la *villa* de Noyon est à classer parmi les plus grandes *villae* connues. Elle adopte un plan de *villa* « à pavillons alignés », avec une cour agricole de plan allongé ou à plan ramassé (on ne connaît pas son extension maximale), comme la *villa* de Lux, En Auge, en Côte-d'Or (350 m × 220 m, soit une superficie de 9 ha) (Ferdrière *et al.*, 2010, p. 381).

Elle est plus grande que les *villae* de Levet, au Champs des Pois (Cher) et de Reinheim (Land de Sarre, Allemagne), mais elle s'en rapproche beaucoup, tant dans l'organisation des bâtiments de la zone agricole que dans l'agencement de la zone résidentielle. Les proportions de la *pars urbana* sont similaires à celles de la *villa* d'Oberentfelden (canton d'Argovie, Suisse), même si dans ce cas la zone résidentielle est plus petite. La cour à plan centré de la *pars urbana* est à peu près de la même taille que celle de la *villa* de Port-sur-Saône, au Magny, en Haute-Saône (70 m). En revanche, l'espacement entre les deux lignes de bâtiments de la *pars rustica* est plus important à Port-sur-Saône (200 m) et la surface connue y est de plus du double de celle de Noyon. On y retrouve aussi un édifice culturel au milieu de la cour agricole. Enfin, les petites unités cloisonnées de la *villa* de Noyon se retrouvent dans la *villa* des Grandes-Terres à Beynost (Ain), ou dans celle de la Molosme à Vézennes (Yonne).

LE MOBILIER

LE MOBILIER CÉRAMIQUE

Avec plus de 45 000 tessons pour un nombre minimum de 5 500 récipients distincts, la *villa* de Noyon a livré une série céramique extrêmement abondante, qui détonne en milieu rural et évoque davantage les quantités recueillies en contexte urbain. Un même parallèle s'impose au regard de la qualité de ce mobilier, qui comporte durant les premières phases d'occupation une forte proportion d'éléments importés très variés, notamment en matière de service de table et de contenants de denrées alimentaires.

PÉRIODE JULIO-CLAUDIENNE

Chronologie

La première phase semble débuter au cours des deux dernières décennies avant notre ère. L'absence de mobilier de tradition gauloise (céramiques modelées, bouteilles ou vases tournés de type Hauviné) exclut en effet l'hypothèse d'une création indigène. L'implantation ne semble pas pouvoir être datée de la période tardo-républicaine ou du début de l'époque augustéenne, au vu de l'extrême rareté des marqueurs gallo-romains précoces (pas de céramiques campaniennes ou leurs imitations précoces, pas de plats à enduit lie-de-vin, pas de services gallo-belges de première génération, mais quelques fragments d'amphores Dressel 1). La sigillée italique ne comprend pas de formes précoces de l'horizon 40/20 av. J.-C. (plat caréné *Consp.* 1, service Ia de Haltern) : son répertoire à Noyon débute avec les services Ib (coupe *Consp.* 14) et surtout Ic (assiettes et plat *Consp.* 12, coupes *Consp.* 15), ainsi que des formes plutôt caractéristiques de la seconde partie de l'époque augustéenne (*Consp.* 4 et 7). Ces éléments permettent de proposer une datation autour des deux dernières décennies avant J.-C., le reste des sigillées italiques paraissant plus tardives, vers le changement d'ère et des deux premières décennies après J.-C. (service II, formes *Consp.* 18 et 22, quatre estampilles qui appartiennent aux « firmes » d'Ateius, Cn. Ateius Xanthus, Xanthus et Zoilus, Sentius).

Le mobilier de cette première phase semble avoir été remanié de façon importante, probablement du fait de sa présence dans des dépotoirs de surface utilisés ponctuellement pour combler les structures en creux, au fur à mesure des besoins. Les éléments augustéens figurent ainsi systématiquement en position remaniée, associés à du mobilier tibéro-claudien ou claudio-néronien. En dépit de la fraîcheur et de la fragmentation peu importante des tessons, les ensembles recueillis sont donc rarement homogènes et conduisent à dater le mobilier de cette phase, sans subdivision plus précise, avec une chronologie qui va des années 20-1 av. J.-C. aux années 60-70 apr. J.-C.

Cette première occupation, qui couvre l'essentiel de la période julio-claudienne, a livré des importations qui se démarquent sensiblement dans le contexte régional, constat qui a fait l'objet d'une présentation partielle au Congrès de la SFECAG d'Amiens (Dubois *et al.*, 2014).

Service de table

La vaisselle fine comprend un abondant service en sigillée, avec une vingtaine de pièces italiques (dont un calice moulé) et une centaine de récipients pré-flaviens de La Graufesenque. Les estampilles sud-gauloises renvoient aux ateliers des potiers Acutus (1 ex.), Ardacus (3), Atepo (1), Crestio (1), Frontus (2 ex. dont un sur sigillée marbrée), Idmeuis (1), Ingenuus (1), Labio (1), Licinus (3), Lupercus (1), Oclatus (1), Pacatus (1), Primus (3), ainsi qu'une marque circulaire non déterminée, entourée d'une couronne. Les éléments moulés tibériens sont bien représentés, avec plusieurs fragments de bols Drag. 29a.

La vaisselle de table comprend également de très nombreuses pièces en *terra nigra* et *terra rubra*. Sans surprise en Gaule Belgique, les ateliers de Champagne fournissent une part importante de ce mobilier. En NMI pondéré, et pour la seule époque julio-claudienne, la série champenoise compte 79 récipients en *terra rubra* et 149 en *terra nigra*, ce qui constitue un échantillon considérable sur un site rural, même de haut statut. Il s'agit majoritairement de formes basses, avec un répertoire très varié. Au-delà des formes classiques, présentes en quantité, figurent des modèles rares ou jusqu'alors inconnus dans l'ouest de la Belgique : des assiettes A2.1, A7.2, A9.2, A16, A20, A27, A37, A40.3 ; des bols et coupes C14, B17 et B25. Les formes hautes comprennent une belle série de 17 calices en *terra rubra* aux profils très variés et quelques tonnelets P6/P8, P29 et P31 en *terra rubra* fumigée, un tonnelet FC2 en *terra nigra* et des pots dorés au mica P23. S'y ajoutent, de façon anecdotique, quatre pots de stockage (?), P42 à décor de picots, P48 et P51/P54. On a relevé sur ces récipients 28 estampilles, parmi lesquelles on peut citer des marques des potiers Acutos, Carantedus, Cauto Autic(*i filius* ?), Dacovir, Iulios, Massalla, Sario ou encore Tornos Vocari (*filii*).

Mais d'autres sources d'approvisionnement ont également été mises en évidence. Les productions arvernes de céramique de table à couverte sombre (« céramiques fumigées ») sont représentées par huit individus, une part donc très modeste du service de table. Les formes reconnues sont des plats à bord oblique (Menez 22 et 23), un plat à bord en marli (Menez 37b), le bas de panse mouluré d'un bol (Menez 67 ?), un tesson de bol à décor ondé (Menez 54a ou Lallemand 124), enfin des éléments de vases-bobines (Menez 77/78). S'ajoute à ce lot de *terra nigra* un exemplaire à engobe rouge et pâte micacée, identifié comme une sigillée de mode A de la phase 4 de Lezoux (forme 044).

L'ensemble de ces éléments importés du service de table côtoie une production locale de qualité moindre, bien représentée mais de façon minoritaire. Deux productions de *terra nigra* bien distinctes ont ainsi été mises en évidence, toutes deux à pâte calcaire : pour les formes basses une pâte sandwich grise à gris-brun assez fortement sableuse (des dizaines de plats A1.4, A38, A41 et variantes, et quelques exemplaires des types A5, A20/A21, A36, A39 et C4.1) ; pour les formes hautes la pâte caractéristique de la production de Noyon, brun-rouge à surface brun-noir. On note dans ce dernier groupe un élément remarquable : un tesson malheureusement très petit qui porte, semble-t-il, un décor moulé, premier témoignage d'une production de ce type dans le Noyonnais. Quelques apports du Cambrésis ont également été identifiés, dont un pot estampillé *Taureus* et un col de lagène.

La quantité de parois fines s'avère bien modeste au regard de la richesse du reste du service de table et de la quantité de vin importé – ces céramiques appartiennent en général à la gobeletterie du service à boire. On note en particulier l'absence totale des gobelets d'Aco. Les apports attestés se limitent à quelques individus parmi lesquels on note les productions lyonnaises (parois fines puis engobées) et quelques tessons qui semblent italiques (grésés granités gris et noirs). Plus surprenant en Gaule septentrionale, la série de Noyon comprend une coupe sablée à décor moulé (type PF35) de La Graufesenque et un bol peint Périchon 16, dit « de Roanne », probablement originaire de l'agglomération viennoise (ateliers de Saint-Romain-en-Gal ?).

Céramiques communes importées

Dans les premiers temps de l'occupation, alors que la vaisselle de tradition méditerranéenne n'était pas ou peu fabriquée dans les territoires septentrionaux de la Gaule, une partie des céramiques communes a été importée pour permettre de dresser sur place une table « à la romaine ». C'est le cas de nombreuses cruches, d'une petite série de mortiers (dont un exemplaire issu des officines doliars du *Latium*), de plats à enduit rouge pompéien et de couvercles associés en commune italique de Campanie, de quelques marmites tripodes et de pots de conserve (*urcei*). L'Italie, la province de Narbonnaise, la région lyonnaise et la Gaule centrale semblent constituer les principales sources de ces apports multiples, qui pour la plupart ne font pas l'objet d'un commerce organisé vers le *Belgium*. Dans un second temps (dès Tibère-Claude), la plupart de ces formes céramiques d'inspiration méridionale sont copiées dans des ateliers régionaux et l'approvisionnement est réorganisé autour de sources locales.

Denrées importées en amphores

Le mobilier amphorique est tout particulièrement abondant dans la première phase de la *villa*, et témoigne d'importations très variées de denrées méditerranéennes : de l'huile d'olive espagnole (au moins treize amphores Dressel 20A), des salaisons de poisson espagnoles également (au moins six Dressel 7/11 et une Dressel 21/22, variante 2, à pâte bétique) et lyonnaises (Lyon 3A ou 3B et Lyon 4), plusieurs centaines de litres de vin de provenances diverses (Italie, Tarraconaise, Grèce, Italie tyrrhénienne, peut-être Sicile, Marseille, Narbonnaise, Lyon, vallée de la Seine, production locale noyonnaise dès Tibère ?), du *defrutum* ou des olives d'Espagne (deux amphores Haltern 70), et enfin des fruits exotiques confits, sans doute issus de l'Orient méditerranéen.

(avec la collab. de C. Barthélémy-Sylvand)

L'ÉPOQUE FLAVIENNE ET LE DÉBUT OU LA PREMIÈRE MOITIÉ DU II^e SIÈCLE

Le mobilier de cette phase présente toujours un caractère aisé assez marqué, avec un service de table varié, qui comprend de nombreuses sigillées sud-gauloises et quelques-unes de Gaule centrale (Les Martres-de-Veyre et phase 5 de Lezoux) ;

des gobelets engobés lyonnais et arvernes à décor sablé ou à décor d'épingles à cheveux ; une coupe marbrée peinte savonneuse nervienne. Cependant, il s'agit désormais uniquement de catégories de vases qui font l'objet d'un commerce organisé vers l'ouest de la Gaule Belgique, et qui ne présentent donc pas un caractère exceptionnel, même si certains de ces récipients ne sont que peu diffusés en milieu rural.

Le même constat s'impose pour le mobilier amphorique, toujours assez abondant mais où les éléments exotiques sont nettement moins nombreux que dans la période précédente. L'huile d'olive espagnole reste bien représentée, tandis que le vin provient désormais essentiellement de Narbonnaise et de productions régionales (amphores de Noyon). Quelques amphores de cette phase (mais peut-être pour partie redéposées ?) présentent un faciès qui reste peu commun dans les campagnes de la province de Belgique : quelques témoignages de vins grecs et italiens et des tessons d'amphores-carottes destinées au transport de fruits depuis la côte levantine.

LA SECONDE PARTIE DU HAUT-EMPIRE

L'arasement général du site a conduit à réduire à une part très modeste le mobilier postérieur aux premières décennies du I^{er} s. Les contextes plus récents correspondent essentiellement au comblement des caves maçonnées de l'état en dur et à quelques petits lots issus du comblement de structures en creux.

Le mobilier céramique de cette phase ne se distingue plus guère du faciès régional de la seconde partie du II^e s. et des trois premiers quarts du III^e s., qu'il soit rural ou urbain. Les importations consistent essentiellement en pièces de vaisselle du service de table, sigillées et métallescentes de Gaule centrale et d'Argonne, engobées argonnaises à décor sablé (forme Hees 2). Ont été relevées sur les sigillées de Lezoux les estampilles des potiers Primanus (phase 5), Criciro, Duppius, Peculiaris, Ruffus et Sal() (phase 6), Burdo, Draucus et probablement Severus (phase 7), ainsi qu'une marque intra-décorative de Cinnamus.

Les amphores se limitent désormais, hormis quelques éléments redéposés du I^{er} s., au répertoire de base en milieu rural du nord-ouest de la Gaule : huile de Bétique importée dans des amphores Dressel 20, vin de Narbonnaise et vin local (ou reconditionné dans les amphores locales du Noyonnais).

LE BAS-EMPIRE

Quelques centaines de tessons du IV^e s. ont également été recueillis, incluant une petite série de sigillée argonnaise, une sigillée de mode A du Cambrésis, une batterie culinaire partagée entre des productions variées (Cambrésis, Vermandois et nord de l'Île-de-France), ainsi qu'une dizaine de récipients modelés à grosses inclusions de chamotte qui évoquent les céramiques germaniques du Bas-Empire (fig. 9).

Quatre fragments de sigillées décorés à la molette se rattachent aux groupes 2 et 3 de Hübener, et sont attribuables à la période constantinienne. Malgré l'absence de molettes plus récentes, l'occupation perdure à l'époque valentinienne, ce dont témoignent un tesson granuleux à inclusions volcanique importé de l'Eifel, et quelques tessons granuleux à quartz qui en sont des imitations régionales.

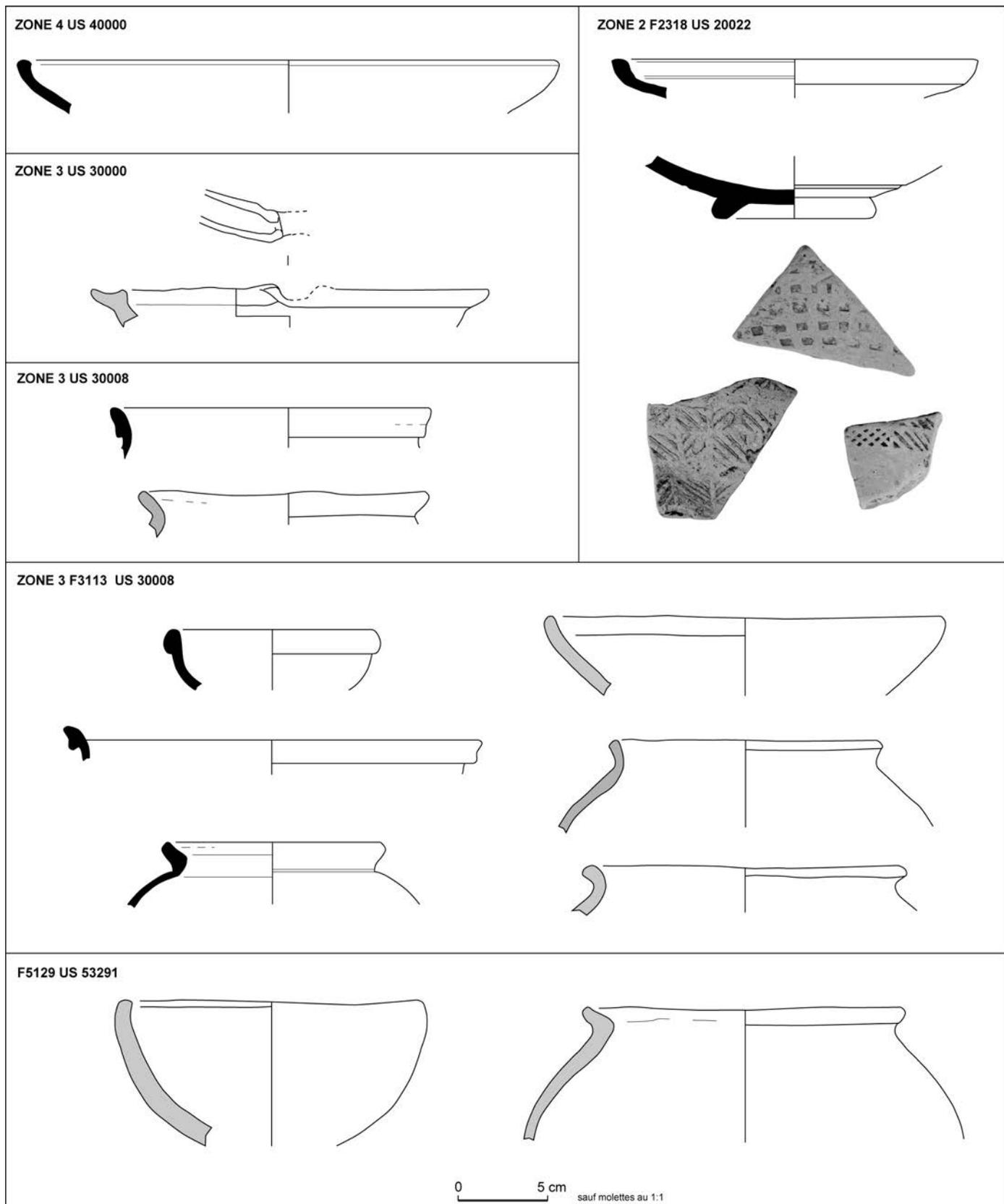


Fig. 9 – L’horizon du Bas-Empire du site de Noyon : sigillées d’Argonne, céramiques communes à cuisson réductrice et céramiques modelées de tradition germanique (dessins, clichés et DAO : G. Rousselot, Inrap ; S. Dubois, Inrap).

CONCLUSIONS

La première phase présente un caractère aristocratique très marqué, avec une alimentation à la romaine largement ouverte sur les traditions du monde méditerranéen, et ne trouve guère d'éléments de comparaison en milieu rural : le faciès rappelle plus volontiers la consommation en contexte urbain ou dans les casernements de l'armée romaine. La présence de nombreux récipients aux formes et pâtes inconnues par ailleurs dans la région montre que l'approvisionnement de la *villa*, au moins durant la période julio-claudienne, est pour partie réalisé en dehors des réseaux commerciaux qui commencent alors à irriguer la Gaule du Nord : on peut envisager des commandes spéciales des propriétaires du domaine, l'installation de migrants venus de Gaule Narbonnaise avec leur équipement domestique, ou encore des achats lors de déplacements à Lyon ou dans des zones plus méridionales où ces céramiques sont fabriquées ou diffusées de façon plus régulière.

FACIÈS GÉNÉRAL DU PETIT MOBILIER

L'abondant petit mobilier découvert sur le site comprend à ce jour pratiquement 1 500 isolats en or, en alliage base cuivre, en fer, en plomb, en terre cuite, en verre et en matière dure animale. Le faciès général du corpus nous apporte des précisions quant à la nature et aux spécificités de l'occupation de la Mare aux Canards.

Ainsi, le premier indice important est la prépondérance des parures et des accessoires liés au vêtement, avec près de 80 fibules (fig. 10), de nombreuses épingles, bracelets, anneaux de doigts, perles, etc. Le lot est en adéquation avec la localisation de l'exploitation en territoire viromanduen. Quelques accessoires, dont la production débute dans les dernières décennies du 1^{er} s. av. J.-C., s'accorderaient avec une occupation précoce du site, conformément au matériel céramique. On relève quelques broches raffinées, moins fréquentes dans la région qui nous concerne, ainsi que deux bagues en or à intaille, notamment une agate rubanée, illustrant le niveau aisé des occupants. S'y ajoutent quinze items relevant des soins du corps (sondes à spatule ou cuillère, cure-ongle, cure-oreille, pinces à épiler, miroirs circulaires, palette à fard, etc.).

L'équipement domestique est récurrent, représenté en premier lieu par les nombreuses pièces constitutives d'ameublement (clous décoratifs, tôles de garnitures, charnières, moraillon, renforts, poignées de meubles, etc.) ; l'huissierie est évoquée par plusieurs clés (une dizaine, en fer ou en bronze). L'éclairage est illustré par six lampes à huiles (une seule étant complète), une forme originale de lampe ouverte en fer et un crochet de suspension. L'usage de vaisselle en bronze est attesté par la découverte de fragments de cuves ou de bords ainsi que par trois supports de casserole, situle, ou patère datés du 1^{er} s. apr. J.-C., et enfin par un grand vase complet de forme tronconique, piégé lors d'un incendie. Dans le domaine des activités culinaires, on note une cuillère (*cochlear*) en os, trois couteaux ou couperets, et également des réparations de céramique en plomb, attestant de l'entretien du vaisselier.

Au sein du corpus, l'aspect résidentiel domine en quantité et en qualité à travers de nombreux objets ayant trait au domaine personnel et à l'*instrumentum domesticum*.

Le soin porté au bâti se retrouve dans la présence remarquable de quatre antéfixes en terre cuite. L'équipement hydraulique est révélé par plusieurs emboîtures de canalisations en fer et par deux joints cloués en plomb.

Concernant la production agricole, les outils retrouvés proviennent de contextes d'abandon bien particuliers (niveau d'incendie, de démolition, etc.) expliquant leur exclusion des circuits de récupération. Ces exceptions mises à part, la rareté et l'état lacunaire de l'outillage sont la seconde caractéristique du corpus de Noyon, commune à de nombreux sites ruraux. Le panel des outils qui peuvent servir à la simple subsistance du domaine ne permet pas de mettre en exergue la pratique d'activités spécialisées. Plusieurs pièces évoquent les activités agropastorales : une dent de râteau, une armature de bêche en bois et deux couteaux agricoles, dont une petite serpe à croc. La pêche est représentée par une douzaine de lests de filet constitués d'une feuille de plomb enroulée. On note la présence de quelques indices du travail du textile (trois fuseaïoles, un seul poids de tisserand), d'un ciseau à bois, et d'un martyr en plomb utile à l'artisan du cuir ou du métal. Le travail des métaux est principalement illustré par une activité de forge et les déchets qu'elle a occasionnés, ainsi que par la récupération de quelques objets en alliage à base de cuivre à des fins de recyclage, ce qui est classique sur ce type d'occupation. On rapprochera également du travail du métal l'emploi d'un ciselet en fer et d'un tas en plomb. Les outils polyvalents sont également présents avec un fragment de forces, trois lests de fil à plomb, plusieurs aiguilliers, aiguilles et couteaux.

Concernant le monde du commerce et des échanges, il faut mentionner la présence, exceptionnelle sur un site rural, d'au moins six, sinon sept « tessères » inscrites en plomb, ainsi que deux probables plombs de marchandise antiques. La pesée est représentée par onze poids de balance en plomb ou en bronze, certains étant munis d'un anneau (usage sur une balance « romaine »), les autres servant sur des balances à plateaux.

Le passage de militaires est révélé par trois boucles, une plaque-boucle, une barrette de fixation de fourreau, une pointe et un talon de lance ainsi que par cinq pièces de harnachement qui apparaissent dans les grandes séries de *militaria*, pour majorité au 1^{er} s.

Les autres garnitures de harnais illustrent de manière moins spécifique la présence de chevaux montés. Leur fréquence, (14 items), met en relief la faible proportion des pièces liées spécifiquement aux véhicules.

Qu'il s'agisse des accessoires vestimentaires ou du harnais, ils traduisent la forte fréquentation du site durant les deux premiers siècles de l'Empire.

Enfin, deux statuettes en terre blanche (buste de Risus, Vénus Anadyomène), une boucle d'entrave, plusieurs stylets en fer, et trois pions de jeu en verre complètent, même si les quantités sont moindres, l'éventail assez large des catégories fonctionnelles (jeux, statuaire, écriture, etc.).

De manière générale, l'*instrumentum* est abondant et varié dès le premier état du site et plus encore au second. Le matériel associé à ces deux états se caractérise par une bonne insertion stratigraphique. Les éléments intrinsèquement datants tels que les parures, les pièces de *militaria* ou de harnachement évoquent essentiellement les deux premiers siècles après J.-C., avec spécifiquement une prépondérance pour le 1^{er} s., ce qui converge avec

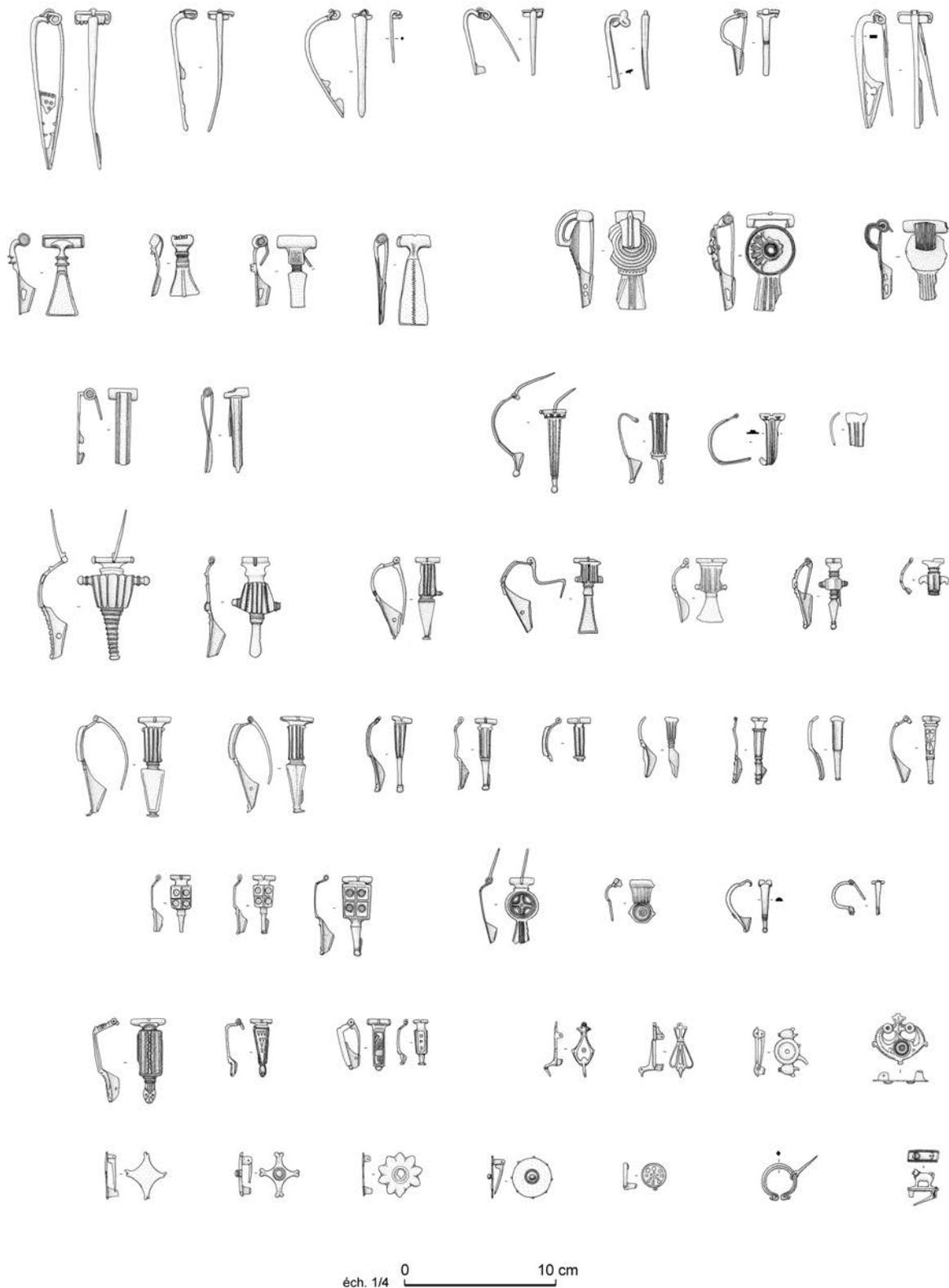


Fig. 10 – Fibules de la Mare aux Canards (dessins et DAO : B. Dubuis, Inrap).

l'examen de la céramique et des monnaies. Le reste du corpus stratigraphiquement associé au II^e s. et aux siècles postérieurs renvoie en réalité principalement aux premiers états du site, sur la base de leurs critères intrinsèques.

La quantité des parures, de l'équipement domestique et de l'équipement lié au harnachement, révèle la forte fréquentation et présence humaine sur le site tandis que leur qualité illustre

sans conteste un niveau de vie des occupants en adéquation avec le rang de la villa.

À travers l'*instrumentum*, la question de la fonction de l'établissement est soulevée. Le corpus de Noyon est, de prime abord, emblématique d'une villa à organisation bipartite. Du fait des limites spatiales des opérations préventives, les fouilles exhaustives d'établissements de ce type demeurent rares.

Les principaux témoins des activités agricoles et artisanales sont les outils, qui font souvent défaut sur les sites ruraux, ce qui ne permet toutefois pas d'exclure ces activités. La concentration de l'*instrumentum* personnel et domestique dans la partie résidentielle est loin d'être une règle. Cependant, dans le cas noyonnais, l'absence d'outils, la prépondérance du caractère résidentiel et la présence d'objets inattendus confèrent à cet ensemble un aspect particulier dont l'étude s'avère fondamentale pour la compréhension du site, de son statut et de ses fonctions.

STATUT ET FONCTION DE L'ÉTABLISSEMENT UN STATUT ÉLEVÉ

Le statut élevé de la *villa* de la Mare aux Canards est attesté par une architecture, des infrastructures (réseaux viaires, systèmes hydrauliques, lieux de culte) et un mobilier comparables à ceux d'un site urbain. Bien que l'on ne dispose d'aucune information à propos de son propriétaire, on peut supposer qu'il est à la tête d'un très riche domaine foncier. Sa résidence, située sur le haut de la pente du Maigremont, dominait la *pars rustica*. Tout en manifestant symboliquement un ordre hiérarchique, cette situation facilitait certainement le contrôle du secteur productif. Il est difficile d'évaluer le rendement agricole du terroir à l'époque antique. En l'absence de marqueurs territoriaux tangibles, il est également difficile d'évaluer la taille du *fundus*. Celle-ci n'était pas nécessairement proportionnelle à celle de l'établissement, surtout si l'on considère la présence à proximité d'autres *villae* mais aussi de fermes dont rien ne dit qu'elles aient été dans la dépendance du domaine.

La présence de deux *fana*, l'un au centre de la cour agricole et l'autre, associé à un vaste enclos cultuel, à l'ouest de l'aile sud, est tout à fait remarquable. Ces édifices confèrent vraisemblablement à la *villa* de Noyon un rôle symbolique au sein de la communauté rurale, facilitant « l'intégration et le contrôle des populations paysannes dans le système domanial » (Leveau *et al.*, 1999, p. 287 ; Ferdière *et al.*, 2010, p. 403), et renforcent sa position dans les réseaux d'occupation.

Bien que les deux sites soient séparés par la vallée de la Verse, on soulignera la proximité de la *villa* et de l'agglomération secondaire de *Noviomagus* (moins de 1 km). La fondation de la *villa* pourrait être plus précoce que celle de l'agglomération. À l'heure actuelle, peu de découvertes ont été faites pour la période julio-claudienne à Noyon (Ben Redjeb, 1992). On n'en saurait tirer argument pour affirmer une relation de dépendance de l'une par rapport à l'autre ; mais on peut éventuellement supposer une certaine influence de l'élite rurale dans l'organisation urbaine. Cette influence de l'aristocratie de haut rang dans la diffusion de nouveaux modèles culturels est d'ailleurs parfaitement illustrée par la série céramique issue des premiers temps de l'occupation.

FONCTION DES BÂTIMENTS

Sur un plan tant architectural que fonctionnel, les bâtiments identifiés sur l'emprise de la *pars rustica* de la *villa* de Noyon s'écartent quelque peu de la définition classiquement donnée

pour caractériser les bâtiments d'exploitation d'un domaine (Ouzoulias, 2010, p. 189 et 190).

Les bâtiments censés héberger une main-d'œuvre peut-être en partie servile se distinguent par la qualité de leur construction (emploi de l'*opus vittatum* mais aussi d'assises en moyen appareil avec parfois une alternance de carreaux et boutisses) et la richesse de leur parure architecturale (présence d'enduits peints, d'antéfixes, de tuiles décorées, ou encore d'*opus sectile*). Quant aux bâtiments probablement agraires, ils sont peu nombreux (de rares bâtiments sur 4 ou 6 poteaux porteurs pourraient s'apparenter à des greniers aériens ou à des granges). Un bâtiment allongé monté sur sablières basses (B12), associé au premier état du site, est dévolu à la stabulation. Mais il pourrait aussi bien s'agir de bétail que de chevaux de monte ou d'attelages de véhicules.

Quelques bâtiments présentent des indices d'activités artisanales spécifiques, destinées probablement à la seule autosuffisance du domaine. Il s'agit d'abord d'une probable boulangerie sur l'aile nord (B9). Il s'agit ensuite d'une forge, détectée grâce à la mesure sur surface décapée de la susceptibilité magnétique (Hulin, 2013), située dans la ruelle séparant les deux bâtiments orientaux de l'aile nord (B2 et B8). La découverte de plusieurs ratés de cuisson d'*imbrices* dans le comblement d'une cave pose enfin la question de la production sur place de terre cuite architecturale. Cependant, aucun four de tuilier n'a été découvert sur l'emprise de la fouille, et l'étude des pâtes des terres cuites architecturales (tuiles, briques, tuyaux, tubulures, pilettes) employées sur le site a permis de les rapprocher des productions des ateliers de potiers de Noyon. Ces derniers étaient-ils inclus dans la dépendance du domaine ?⁵ En tout cas, ils faisaient au moins partie de sa sphère économique.

Les constructions dédiées à l'entreposage (caves et celliers) attestent de capacités de stockage et de redistribution développées sur le site. Dans l'aile nord, au moins trois caves maçonnées ont été identifiées ; deux autres caves ont été fouillées dans l'aile sud. Les celliers semi-excavés sont les plus nombreux, plus d'une trentaine ayant été identifiés et fouillés. Ces aménagements quadrangulaires de petite taille (quelques mètres carrés), probablement coffrés à l'origine, sont présents dès le premier état du site et sont implantés aussi bien à l'extérieur (par exemple en bordure de voirie) qu'à l'intérieur des bâtiments. De manière récurrente, la présence de cupules évasées sur le fond témoigne du stockage de récipients céramiques (amphores, *dolium*). Dans l'aile sud, un cellier intégralement fouillé apparaît comme un exemple bien conservé de ce type d'aménagement, montrant des parois partiellement maçonnées et un escalier d'accès en pierre.

FONCTION DU DOMAINE

La *villa* de Noyon est implantée à un endroit privilégié, au carrefour d'un axe routier majeur et d'une voie navigable importante, ce qui lui conférait vraisemblablement une fonction

5. Comme le rappelle A. Ferdière (2003, p. 272), les agglomérations secondaires ne sont pas nécessairement des *vici* et aucun aspect juridique n'exclut *de facto* l'intégration de certaines d'entre elles au *fundus* des *villae*. Il n'est donc pas erroné de conjecturer que ces activités dépendaient de l'autorité même du propriétaire de la *villa*.

centrale sur le plan économique local, voire régional (tout autant ou plus encore que l'agglomération antique de *Noviomagus* ?).

La série de poids de balance en plomb et en bronze, de plombs de marchandise et de « tessères » en plomb constitue autant d'indices des activités commerciales pratiquées sur le site et/ou de sa fréquentation par des personnes extérieures. L'abondance du numéraire apparaît comme un argument supplémentaire à cette vision de l'occupation, avec plus de 500 monnaies en bronze pour une dizaine en argent, soit une série importante pour un contexte rural.

La quantité des importations au cours de la première période d'occupation paraît dépasser les seuls besoins d'un établissement rural, même de haut rang. Les centaines de pièces de service de table recensées (sigillées et gallo-belges), ainsi que les centaines de litres de vin et d'huile stockés, impliquent soit une population importante regroupée au sein de la *villa* (qui dépasserait de très loin celle des autres établissements ruraux actuellement connus en Gaule septentrionale), soit un rôle redistributeur lors de la mise en place des réseaux commerciaux régionaux de vaisselle de table, de récipients de tradition romaine (cruches, mortiers) et de denrées alimentaires méditerranéennes.

Ce rôle possible de comptoir qui tranche nettement avec les autres établissements ruraux alentour se distend ensuite peu à peu, à mesure que les traditions romaines se diffusent dans les campagnes. Si à la période flavienne et au début du II^e s. le mobilier céramique présente encore des caractères aristocratiques plutôt rares à la campagne (consommation de vin grec et de fruits levantins), les différences se sont déjà nettement atténuées par rapport à la période précédente. Le mobilier postérieur au milieu du II^e s. présente ensuite un faciès parfaitement intégré dans les réseaux d'approvisionnement régionaux, et aucune différence sensible n'est désormais perceptible avec des sites ruraux plus modestes.

CONCLUSION

L'exemple de Noyon démontre encore une fois, s'il en était besoin, que la distinction entre très grande *villa* et petite agglomération est assez artificielle et que le classement des sites ruraux complexes de ce type dans l'une ou l'autre de ces catégories ne reflète pas leur entière réalité⁶.

6. Sur ces questions, voir Leveau, 2002.

D'un point de vue morphologique tout d'abord, la *villa* est classiquement définie comme un ensemble composé de bâtiments destinés aux activités agricoles et de dispositifs architecturaux plus ou moins nombreux et luxueux, dévolus à la villégiature du propriétaire (Ferdrière, 1988, p. 158). Sur l'emprise de la *pars rustica* de la *villa* de Noyon, les bâtiments destinés aux activités agricoles semblent minoritaires et les bâtiments d'habitation présentent un caractère luxueux, en inadéquation avec le statut de la population censée y être hébergée (ouvriers). Le plan de la *villa* elle-même s'apparente, de par une certaine similitude formelle (bâtiments plus ou moins réguliers, en rangée sur deux lignes), à celui d'une agglomération secondaire de type « village-rue » organisé le long d'une voie. Cette ressemblance est particulièrement frappante à l'est de l'aile nord, où une grande voie est-ouest, longeant au sud la ligne de bâtiments, est construite après le recul du mur de façade du deuxième état. Par ailleurs, l'unité située le plus à l'est et caractérisée plus haut s'organise presque comme un îlot urbain, avec deux bâtiments d'habitation en front de rue (B2 et B8) séparés par une ruelle aménagée.

D'un point de vue fonctionnel ensuite, la *villa* est traditionnellement considérée comme une entreprise agricole dont l'objectif est de produire, dans les meilleures conditions de rentabilité, des excédents destinés à être commercialisés avec un profit maximal (Gros, 2001, p. 269 et 287). Dans le cas de la *villa* de la Mare aux Canards, il apparaît qu'une interprétation unique et exclusive d'entreprise agricole ne saurait être retenue, cette grande exploitation ayant vraisemblablement étendu son domaine d'activité au commerce de biens d'origine lointaine. Peut-être que ce commerce se déroulait dans le cadre de *nundinae*, ces marchés (réglementés) périodiques qui pouvaient être organisés sur les domaines de grands propriétaires ? Une autre hypothèse pourrait aussi consister à voir dans ces « pavillons alignés » des bâtiments à fonction mixte, tenant lieu à la fois d'habitations pour les travailleurs du domaine et de boutiques, comme en ville, où ce regroupement est connu. Leur implantation, en rangées sur deux lignes, n'est pas sans rappeler celle des lotissements de boutiques le long des rues, dont on sait qu'elles pouvaient dépendre des *domus* des notables de la cité (Ferdrière *et al.*, 2010, p. 406). En tout cas, il faut souligner le fait que les recherches récentes sur les *villae* révèlent l'opportunité des propriétaires fonciers, qui faisaient feu de tout bois en tirant profit de toutes sortes d'activités pas uniquement agropastorales (accueil, hébergement, culte ?, marchés...). Cette polyvalence et cette plurifonctionnalité de la *villa* contribuent à brouiller plus encore la distinction *villa/vicus*.

BIBLIOGRAPHIE

BEN REDJEB T.

1992 : « Une agglomération secondaire des Viromanduiens : Noyon (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, p. 75-82.

BINET E. (DIR.)

2011 : « Évolution d'une *insula* de *Samarobriva* au Haut-Empire : les fouilles du "Palais des Sports/Coliseum" à Amiens

(Somme) », Amiens, *Revue archéologique de Picardie* (coll. n° spécial à la *Revue archéologique de Picardie*, 27), 444 p.

COLLART J.-L.

1996 : « La naissance de la *villa* en Picardie : la ferme gallo-romaine précoce », in BAYARD D., COLLART J.-L. (DIR.), *De la ferme indigène à la villa romaine :*

la romanisation des campagnes de la Gaule, Actes du 2^e colloque AGER, Amiens, 23-25 sept. 1993, Amiens, *Revue archéologique de Picardie* (coll. n° spécial à la *Revue archéologique de Picardie*, 11), p. 121-156.

DESACHY B.

1999 : « Noyon », Amiens, *Revue archéologique de Picardie* (coll. n° spécial de la

Revue archéologique de Picardie, 16), p. 171-177.

DESFORGES J.-D. (DIR.)

2008 : *École Notre-Dame, Hameau de Maigremont, RD 938, Rapport de diagnostic archéologique, juillet-septembre 2008*, Noyon, Service archéologique de la ville de Noyon, 106 p.

DUBOIS S., DE MUYLDER M., BARTHÉLÉMY-SYLVAND C.

2014 : « Aperçu du mobilier céramique julio-claudien de la villa de La Mare aux Canards à Noyon (Oise) : un contexte aristocratique en milieu rural dans l'ouest de la Gaule Belgique », in *Actes du colloque de la SFECAG 2013, Amiens, 9-12 mai 2013*, Marseille, SFECAG, p. 259-274.

FERDIÈRE A.

1988 : *Les Campagnes de la Gaule romaine*, Paris, Errance (coll. Des Hespérides), vol. 1 : 301 p. et vol. 2 : 284 p.

2003 : « La place du domaine foncier dans la production artisanale destinée au marché », *Revue archéologique de Picardie*, 1/3, p. 263-279.

FERDIÈRE A., GANDINI C., NOUVEL P., COLLART J.-L.

2010 : « Les grandes villae "à pavillons

multiples alignés" dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonction », *Revue archéologique de l'Est*, 59, p. 357-446.

GROS P.

2001 : *L'Architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire -II- Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, Picard (coll. Les Manuels d'art et d'archéologie antiques), 527 p.

HULIN G.

2013 : « Caractérisation des sols et des structures archéologiques par la mesure de paramètres magnétiques », in THIEBAULT S. et DEPAEPE P. (DIR.), *L'Archéologie au laboratoire*, Paris, La Découverte, p. 221-232.

LEVEAU PH.

2002 : « Les incertitudes du terme de villa et la question du vicus en Gaule Narbonnaise », in GARMY P., LEVEAU PH. (DIR.), « Dossier : Villa et vicus en Gaule Narbonnaise », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 35, p. 5-26.

LEVEAU PH., GROS P., TRÉMENT F.

1999 : « La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la villa », in ANTOINE A. (DIR.), *Campagnes de*

l'Ouest : stratigraphie et relations sociales dans l'histoire, Actes du colloque de Rennes, 24-26 mars 1999, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 287-302.

MENEZ Y.

2008 : *Le Camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes-d'Armor) et les résidences de l'aristocratie du second âge de Fer en France septentrionale*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 559 p.

OUZOULIAS P.

2010 : « Les campagnes gallo-romaines : quelle place pour la villa ? », in OUZOULIAS P., TRANOY L. (DIR.), *Comment les Gaules devinrent romaines*, Paris, La Découverte, p. 189-211.

TERRADE A.

1914 : « Découvertes préhistoriques à Noyon (Oise) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, vol. 11, n° 2, p. 76-77.

VIAL J.

2013 : « Un établissement rural antique et son four à pain à Naucelle (Aveyron) », in MAUNÉ S., MONTEIX N., POUX M. (DIR.), « Dossier : Cuisines et boulangeries en Gaule romaine » *Gallia*, 70-1, p. 223-231.